



## **Nature Aménagement Réfléchi Territoire Environnement Culture Sauvegardés**

« Activistes anarchisants, prédicateurs de lampe à huile, empreints d'idéologie et de haine » (Extrait du compte rendu de la cérémonie des « Vœux » à Voegtlinshoffen, L'Alsace du 6/01/2015) : en voilà une belle série de qualificatifs, tellement gros qu'ils en sont grotesques !

Précisons tout d'abord que ces termes sont purement et simplement « empruntés » à un article d'Yves Thréard dans le Figaro du 29/10/2014. Sous sa plume, ils qualifiaient les opposants au barrage de Sivens (le journaliste reconnaît d'ailleurs que « l'opportunité » de ce barrage était « peut-être discutable »). Non seulement tous les opposants à ce barrage ne sont pas à mettre dans le même sac, mais a-t-on vu les membres de Nartecs occuper un site, faire face aux forces de l'ordre ?

Notons aussi au passage, pour éviter toute méprise sur l'emploi du terme « lampe à huile », que l'expression « prédicateur de lampe à huile » fait référence à la parabole des dix jeunes filles du Nouveau Testament et désigne, du coup, ceux qui mettent en garde avant qu'il ne soit trop tard...

Ensuite, nous tenons à dénoncer cette façon de faire systématique qui consiste à se placer sur le terrain des personnes pour esquiver celui des idées et ceci dans deux directions :

1. en disant « [Je suis] attaqué personnellement », alors que c'est un projet qui est contesté (voir plus loin), et des convictions qui sont défendues ;
2. en s'en prenant aux personnes qui émettent des opinions contraires (1). C'est facile... surtout en l'absence des personnes visées (que l'on a « oublié » d'inviter). C'est faire comme si, en diabolisant la personne, du même coup, on pensait réduire à néant ses opinions. Jeter l'opprobre sur les personnes permet en fait d'occulter les vraies questions, de détourner l'attention, de trouver un bouc émissaire. Dès qu'on n'est pas dans la pensée unique, on se retrouve stigmatisé, affublé de toutes les tares, dévalorisé. Ce procédé, de plus, fait peu de cas de la lucidité de la population qu'on essaie de manipuler à peu de frais.

Par ailleurs, ceux qui se permettent d'émettre des objections se voient mécaniquement mis à l'écart, exclus de la marche du village, voire rayés de la carte (Un exemple parmi d'autres : la liste étrangement lacunaire des associations). D'où vient la haine dans ce débat ? Où est la recherche d'unité revendiquée ? Le mot « unité » signifierait-il « soumission » ?

Force est donc de reconnaître que la liberté d'expression expose à des représailles alors qu'elle est un droit. Les atteintes à cette liberté se manifestent encore d'autres manières : certains la paient de leur vie, d'autres financièrement. Exemple : le montant des condamnations infligées à Nartecs lors du dernier jugement du TA de Strasbourg qui, de l'aveu même de l'avocat de la commune, est « exceptionnellement élevé » (L'Alsace du 5/11/2014).

D'autre part, nous déplorons le fait que, depuis l'arrivée du nouveau conseil municipal, la population n'est plus informée des décisions prises par ceux qu'elle a élus : plus de compte rendu du Conseil municipal dans « La feuille de vigne ». Et lorsqu'on se déplace pour consulter les comptes rendus en mairie, on a la surprise de constater qu'il n'y est fait aucune mention du projet Loisium, pourtant loin d'être insignifiant. On est en droit de s'interroger :

- N'en est-il jamais question lors des Conseils municipaux ? Les conseillers municipaux sont-ils tenus à l'écart des décisions prises par Monsieur le Maire dans ce dossier ?

- Dans le cas contraire, quelles informations leur sont communiquées ? Sont-elles à l'image des rumeurs créées de toutes pièces, répandues sur les membres de Nartecs, y compris ceux qui n'habitent pas le village ?

- Dans le même ordre d'idées, on ne peut que s'étonner des travaux entrepris dans les chemins du Zwiacker et de la Carrière, présentés par le conseil municipal (du 6 novembre 2013) comme étant des travaux d'aménagement, de réfection, alors qu'il s'est agi, en fait, de travaux de viabilisation... et pour qui ou pour quoi ? (2). Pourquoi ce décalage entre les informations données à la population et la réalité des faits ?

- Et si le dossier Loisium est évoqué au Conseil municipal, pourquoi la population n'en est-elle pas informée comme elle devrait l'être par ceux qui la représentent ? Au point qu'elle doit venir chercher les informations auprès des membres de Nartecs...

(1)Autres exemples : en 2000, déjà, les membres de l'association NAPAV étaient taxés « d'égoïstes » et « d'irresponsables » (DNA du 23.12.2000) ; les membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) se sont vu reprocher eux aussi d'être « en manque d'occupation », etc ....

(2) De même, comment peut-on dire que la commune est allée trop loin en intégrant (en 1998) dans l'ENS une zone urbanisée, alors qu'elle n'est devenue urbanisée que plus tard, au moment de la révision du POS (en 2009) ? La commune ne va t-elle pas plutôt trop loin en voulant bétonner des terrains qu'elle avait préemptés grâce à la mesure de protection de l'environnement « Espace Naturel Sensible » ?

## **RAPPEL : QUELQUES RAISONS DE CONTESTER LE PROJET LOISIUM**

- Les subventions publiques annoncées pour le projet : 3 millions d'euros du Conseil Général et du Conseil Régional ont été destinés au financement de ce projet. Quelle est, à l'heure actuelle, la position des Conseils Général et Régional à ce sujet ? De plus, qui a financé les travaux déjà effectués dans le cadre de ce projet privé ?
- Plusieurs projets, qui ont aspiré beaucoup d'argent public et ont été soutenus par les élus, ont dû être abandonnés ensuite, faute de rentabilité (ex : le Bioscope). Qu'en serait-il du Loisiium ?
- Construire un hôtel de luxe en ces temps de crise est aberrant voire provocant. Le patrimoine mondial des 1% les plus riches du monde dépassera en 2016 celui des 99% restants !
- A-t-on demandé aux habitants, en contact direct avec l'afflux grandissant de touristes, s'ils ont envie de voir le tourisme se développer dans le canton ? A force de vouloir attirer plus de touristes, on finit par obtenir l'effet inverse. Par exemple, certains visiteurs des marchés de Noël ont regretté de n'avoir rien pu voir tant la foule était dense. Nous sommes inquiets devant une forme de développement d'un tourisme de masse qui tend à transformer le canton en un vaste parc d'attractions avec les nuisances que cela entraîne déjà.
- La mesure de protection de l'Espace Naturel Sensible, pourtant bienvenue et non contestée, mise en place par la commune, n'a pas été respectée puisque l'espace se voit déjà amputé de 1,9 ha. Et le site remarquable de Marbach ainsi que l'environnement proche sont dénaturés par ce projet (construction+ viabilisation + circulation, etc.).
- La population n'a pas été consultée lors de l'élaboration du projet, finalisé dans le plus grand secret ; le défrichage et les fouilles ont été effectués antérieurement à l'enquête publique qui, de surcroît, n'a pas pris en compte l'ensemble des opinions exprimées.
- L'argument de la création d'emplois surfe sur la vague du chômage pour justifier le projet mais n'est qu'un alibi. On sait que les emplois de ce secteur sont le plus souvent précaires, mal payés, ne permettent pas de vivre dignement. Est-ce là ce qu'on peut décemment souhaiter à ceux qui sont en recherche d'emploi ? A noter que la simple évocation d'un avenir plus social pour Marbach, avec emplois réels, a été tout simplement balayée...

## **RALLYE D'ALSACE**

C'est sans regret que nous voyons partir le Rallye : nous étions opposés dès l'origine - et visiblement avec raison - à cette manifestation (cf nos tracts, articles de presse,...), source de pollution et de gaspillage de l'argent public. Elle était pourtant annoncée par nos élus comme un considérable retour sur investissement : pour 1 € de subvention, 10€ de recettes, selon une étude non chiffrée, commanditée par la Région ; le rallye aurait « généré plus de 20 millions d'euros de retombées économiques chaque année » (DNA du 22/01/15). Question aux élus : pourquoi alors laissent-ils choir ainsi cette poule aux œufs d'or ?

## **CENTRE DE MARQUES DE SAINTE CROIX EN PLAINE**

C'est sans regret également que nous voyons, comme le monde agricole, s'éloigner la réalisation du Centre de Marques de Ste Croix en Plaine qui devait englober 11 hectares supplémentaires de bonnes terres agricoles. Nous en avons d'ailleurs informé M. Le Maire de Ste Croix et avons dénoncé ce projet dans nos tracts.

Rappel : chaque jour, en France, 220 ha de terres agricoles et tous les 10 ans, l'équivalent d'un département, disparaissent sous le béton, somme de petits grignotages locaux qui ont l'air insignifiants. Dans quelques décennies, c'est-à-dire demain, il ne restera plus assez d'espaces pour nourrir la population française. Cet urbanisme inquiète jusqu'au plus haut sommet de l'Etat et ce, déjà sous le gouvernement précédent.

Avec ce centre de Marques, 80 communes auraient subi des nuisances dues à l'augmentation du trafic (3500 véhicules par jour en moyenne), pollution, nuisances sonores et baisse des prix de l'immobilier, selon une étude d'impact environnemental menée en association avec le Groupement commercial du Haut Rhin Nord.

## **VOEUX**

**Nous souhaitons que l'année 2015 soit placée sous le signe de la liberté d'expression, du respect des différences et de la tolérance.**

**Ayons l'humilité, le courage et la lucidité de comprendre et d'admettre que nous partageons tous la responsabilité de ce que nous vivons, et de l'état du monde, actuel et futur.**

Consultez d'autres informations sur : [www.nartecs.sitew.com](http://www.nartecs.sitew.com)

Association NARTECS – 2, rue du Muscat 68420 VOEGTLINSHOFFEN

ou par E-mail : [nar-tecs@orange.fr](mailto:nar-tecs@orange.fr)

*Adhésions, dons, soutiens, à la même adresse.*